



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

plomb

Question écrite n° 2330

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait que ses services semblent relativement peu sensibilisés au problème créé par l'utilisation de plombs de chasse au-dessus des plans d'eau de faible profondeur. En effet, le gibier a tendance à confondre ces plombs de chasse avec graines et à les avaler. Il s'ensuit des risques importants de saturnisme, le plomb étant un métal toxique ayant tendance à se concentrer dans l'organisme. Contrairement à ce que prétendent certains responsables, ce problème est loin d'être anecdotique car dans d'autres pays, plus soucieux que la France de la sauvegarde de l'environnement, ont d'ores et déjà pris des mesures imposant le remplacement de la grenaille de plomb par de la grenaille d'acier. Il souhaiterait qu'elle lui indique si des études spécifiques sont envisagées en France et si, le cas échéant, des mesures seront prises.

Données clés

Auteur : [M. Jean Louis Masson](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2330

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 1997, page 2683

Question retirée le : 22 décembre 1997 (Fin de mandat)